

Le <<Date>>

- << Client Name>>
- << Client Address >>
- << Client Address>>
- << Client Address>>

Objet: REEI <<XXXXX>> - Votre paiement viager pour invalidité cette année

Bonjour,

Nous communiquons avec vous pour vous informer que nous verserons cette année un paiement viager pour invalidité (PVI) au/à la bénéficiaire du régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) de Mackenzie susmentionné.

À quel moment les PVI sont-ils versés?

- En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, les PVI doivent être versés au moins une fois par année avant la fin de l'année civile au cours de laquelle le/la bénéficiaire a 60 ans (ou continuer d'être versés au moins une fois par année dès qu'ils ont commencé, quel que soit l'âge du/de la bénéficiaire).
- Dans certains cas, des paiements d'aide à l'invalidité (PAI) forfaitaires peuvent aussi être versés au/à la bénéficiaire.

PVI cette année

- Le/la bénéficiaire du REEI mentionné plus haut aura atteint 60 ans d'ici la fin de l'année ou a déjà commencé à recevoir des PVI.
- Le total des PVI et des PAI versés au/à la bénéficiaire doit égaler <<LDAP formula>> \$, mais vous pouvez aussi faire des retraits forfaitaires, à condition qu'ils ne dépassent pas le solde du compte.

Que dois-je faire?

- Si vous n'avez pas encore fourni de directives de paiement, veuillez remplir le Formulaire de paiement d'aide à l'invalidité et de prélèvements automatiques dans le cadre du REEI (sections A, B, D et E) de Placements Mackenzie, disponible à la page Demandes et formulaires du site Web de Mackenzie.
- Nous vous invitons à consulter votre conseiller/conseillère au sujet des options de fréquence des versements et de répartition des fonds.

Pourquoi est-ce important?

- En remplissant le formulaire, vous pouvez sélectionner la fréquence des versements et la répartition des fonds qui conviennent le mieux pour le/la bénéficiaire.
- Si nous ne recevons pas les directives de paiement d'ici la fin de novembre, nous verserons un paiement forfaitaire annuel au/à la bénéficiaire à la fin de décembre cette année.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre conseiller/conseillère ou avec notre équipe de Relations avec la clientèle au 1-800-387-0615.

Merci d'intégrer Placements Mackenzie dans vos plans d'investissement à long terme.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

PLACEMENTS MACKENZIE

Jessa Wilson

Jessa Wilson

Vice-présidente adjointe, Relations avec la clientèle